

Chef/fe de chantier SMGV/FREPP



Nature des tâches

Les chefs de chantier sont des spécialistes de travaux sur des chantiers. En tant que cadres ils sont responsables de la commande des matériaux, de la planification des phases de travail et de la mise en place du personnel, souvent également des apprentis. L'ensemble de l'organisation d'un chantier est de leur ressort, tout comme la partie administrative. Ils ne travaillent pas toujours sur des chantiers, mais parfois aussi sur des travaux d'intérieur ou des aménagements extérieurs. Leur travail s'organise en coopération avec les autres corps de métier et ils doivent soigner particulièrement le contact avec les clients.

Conditions d'admission

- a) Certificat fédéral de capacité de peintre et au moins 1 ans d'expérience pratique depuis la fin de la formation ou
- b) autre certificat fédéral de capacité et 5 années d'expérience pratique dans ce domaine.

Capacité d'organisation, qualités de dirigeant, flexibilité, intelligence, sens pratique et goût pour le travail manuel, absence de vertige et constitution robuste, sens des couleurs, des formes et de la création, sens des contacts et bonnes manières.

Formation

Formation en cours d'emploi 2 semestres sur 2 ans, attestation FREPP (Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture).

Perspectives

Peintre décorateur, spécialiste des papiers peints, restaurateur/-trice, vernisseur/-euse industriel/-le CFC, carrossier/-ière-peintre CFC, doreur/-euse encadreur/-euse, plâtrier/-ère-constructeur/-euse à sec CFC, peintre maître/-sse EPS ou plâtrier/-ère maître/-sse EPS (après 5 années d'expérience professionnelle) ; technicien/-ne ES création de couleur, ingénieur HES, chimiste HES, maître/-sse professionnel/-le.